MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : La Chapelle-Baloue

Autres communes :

R500

Appellation : Croix de chemin

Monument(s)

Appellation : Croix de chemin

Protection : classement

Arrêté : classement le 24/11/1924

Étendue de la protection : Croix de chemin sise près du cimetière, sur la route de Bazelat : classement par arrêté du 24 novembre 1924

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.